

Presse à Vendre

L'augmentation considérable de notre circulation ayant nécessité l'achat d'une nouvelle presse à très grande vitesse, nous offrons en vente à Marinton avec laquelle nous avons imprimé "L'ETENDARD". Conditions faciles. Possession immédiate. S'adresser à

L. A. CARON, GÉRANT.
178-jno. "L'ETENDARD."

L'ETENDARD

Montréal, le 23 Sept. 1890

A PROPOS DE LAMARTINE

Nous ne saurions laisser passer sans protestation l'article suivant de la Patrie d'hier soir :

L'éloge de Lamartine que doit prononcer à Macao, au sortir d'une messe solennelle, Mgr Perraud, évêque d'Autun, et membre de l'Académie française, est un fait des plus significatifs.

Lamartine était, en effet, révolutionnaire et républicain. Après avoir chanté en un style enchanteur les gloires de la Grande Révolution Française, le poète voulut faire lui-même une révolution.

Nul ne travailla plus efficacement au renversement du trône de Louis Philippe. Après cet événement, le poète devint l'idole de la France et l'honneur de l'univers le plus en vue.

Il fit partie du gouvernement provisoire en 1848, avec Dupont de l'Eure, Crémieux, Arago, Ledru-Rollin, Louis Blanc, Pages et l'ouvrier Albert I. Il avait dans ce cabinet le portefeuille des Affaires Ettrangères.

Quelques mois plus tard, il était candidat aux fonctions de président concurrentement avec Ledru-Rollin et le prince Louis Napoléon Bonaparte.

A côté de ce révolutionnaire républicain, Jules Ferry n'est que de la Saint-Jean. Et pourtant, aujourd'hui, voilà qu'un évêque va de Paris à Macao pour prononcer l'éloge du poète, qui a réversé un trône pour élever une république sur ses ruines.

que c'est que de nos jugements! On voit tout à point à qui suit attendre. Tout, même la réhabilitation par le clergé de la révolution et de la république.

Il est à peine besoin de répondre à de pareilles insanités, écrites dans le but, ouvertement proclamé, de glorifier la révolution et la république athée et sectaire.

N'en déplaise au rédacteur de la Patrie, il ne verra jamais "la réhabilitation, par le clergé, de la révolution et de la république française." Ce serait une abdication, sinon une apostasie en règle, et c'est une insulte toute gratuite à faire au clergé français, que de l'en croire capable.

Si Mgr Perraud met à exécution le projet qu'on lui prête, il fera sans doute les réserves qu'il croira nécessaires, mais ses louanges ne s'adresseront certainement pas au révolutionnaire ni à l'homme politique, tel qu'on le voit dans le rôle détestable qu'esquisse la Patrie.

Il y a dans Lamartine deux hommes bien distincts : le chanteur des Méditations, des Harmonies poétiques et religieuses, du Crucifix, et le révolutionnaire, le collègue de Ledru-Rollin et du chef Crémieux.

C'est ce dernier qui servira de thème aux diatribes de Mgr Perraud, tout admettant que soit l'évêque d'Autun.

Le rédacteur de la Patrie le sait d'ailleurs tout aussi bien que nous. Il a voulu simplement, avec sa bonne foi habituelle, faire passer sous une étiquette mensongère, la marchandise infectée, qu'il débite, sans grands profits, et sans l'estime de frère Beau-grand.

M. TARTE PARLE

Sous titre "Ils ne feront pas cela!" M. Tarte publie, en caractères largement interlinés, l'article suivant, d'une violence extrême :

La commission du Havre de Québec n'aura pas M. Perley comme ingénieur, M. Boswell lui succède et M. Laforece Langevin sera son second. Il ne se fait pas de travaux, en ce moment, sous le contrôle de la commission, mais nous prévoyons qu'à la prochaine session il sera proposé d'en exécuter. Donc, nous prévenons sans retard le gouvernement et le parlement qu'il s'est passé ici, en rapport avec les travaux du Havre, de vrais brigandages, des vols de grande chemin. La Commission n'y a vu que du feu. Ce corps public s'est laissé duper, rouler, ignorer, jouer à un degré qui effraiera l'opinion publique quand tout sera mis au jour. L'on n'aura pas longtemps à attendre maintenant!

Est-il bien vrai que tous les membres du cabinet ne savent pas ce qui s'est passé, ou que leur confiance en les déclarations parlementaires de M. McGreevy les a rassurés? Le Canada s'engage à disparaître de l'arène s'il ne prouve pas immédiatement que M. McGreevy n'a menti à la chambre des communes. Il prendrait comme juge à l'importe quel des juges. Le secret des sous-entendus n'a été violé, le pays a été pillé, les entrées de douane de bonne foi ont été les victimes d'infâmes machinations, des centaines de mille piastres ont été dérobées. Et la commission du Havre, qui n'a pas découvert ces fraudes gigantesques, reste absolument la même! Que dis-je? Elle reçoit ses inspirations d'hommes qui ont pris part à ces tripotages, qui en ont bénéficié, qui les ont organisés. La commission du Havre est-elle frappée de cécité? Le cabinet de la Puissance est-il résolu à fermer les yeux à la lumière?

Le ministre de la Justice, Sir John Thompson, est un honnête homme et un grand avocat. Que le gouvernement le délègue pour faire une enquête sur les accusations du Canadien. Sommes-nous condamnés, dans cette région, à être taillés et volés à merci? Faut-il que nous, les

conservateurs, nous portions en elle la responsabilité et le poids des déceptions qui sont devenues aujourd'hui publiques et qui durent depuis des années?

Pour sauver quelques personnes qui ont prévariqué, forcé à leurs devoirs, à leurs serments, à l'honneur, à tout demander à tout un parti de se perdre?

Non, les chefs conservateurs ne feront pas cela!

Il est donc induits dans la plus complète des erreurs. Qu'ils ne persistent pas à y demeurer. Autrement, ils seraient solidaires de forfaits dont nous avons l'inductible preuve.

Nous publions cet article sous toutes réserves, naturellement, nous réservant de faire connaître la réponse de M. McGreevy, si elle se produit.

Lettre sur l'Emigration

Montréal, 22 sept.

Monsieur le Rédacteur,

Depuis bientôt deux ans j'écris sur la question de l'émigration à Manitoba; l'an dernier, j'ai publié une petite brochure dans laquelle j'ai essayé de faire connaître les avantages qu'offre cette province aux fermiers qui vont s'y établir, et j'ai répondu aux principales questions qu'on nous fait à ce sujet.

Une des questions qu'on m'a faites le plus souvent est celle-ci: La fertilité du sol de Manitoba se conserve-t-elle longtemps, une fois que la terre a été mise en culture?

Ce matin j'ai rencontré un prêtre qui m'a demandé la même chose, et qui m'a dit: Une famille revenue de Manitoba m'affirme qu'après quatre ou cinq ans le sol de Manitoba est épuisé; est-ce le cas?

A ceci des milliers de personnes ont déjà répondu cent fois: "Le sol de Manitoba non seulement est d'une fertilité extraordinaire, mais de plus cette fertilité se conserve pendant de très longues années."

Pour ma part, je répète que j'ai vu des champs qui avaient été ensemencés pendant plus de 30 ans et qui produisaient encore le blé avec la même vigueur, sans avoir reçu d'engrais. Tous les anciens fermiers de Manitoba peuvent, je crois, rendre le même témoignage que moi.

Quant à ces familles qui reviennent de Manitoba et qui répètent sur ce pays des faussetés pour enchanter la honte de leur peu de courage, qu'elles en portent la responsabilité.

G. DUGAS, Ptre.

LA TAXE DE L'EAU

Rapport du Conseil Central des Métiers et du Travail de Montréal

Le rapport suivant a été envoyé au conseil de hier après-midi :

"Messieurs, "Nous avons l'honneur de vous soumettre l'étude que nous avons faite des différentes questions concernant la taxe de l'eau. Nous nous proposons de vous demander d'envoyer ce rapport au sous-comité des finances chargé d'étudier la question de l'eau, mais ne sachant quand ce comité se réunira, nous vous demandons l'autorisation de le publier sans plus attendre."

L'examen des statistiques que nous vous soumettons vous montrera à quel point nous sommes convaincus que les modifications que nous devons soumettre et soutenir devant le sous-comité des finances, si toutefois nous sommes convoqués par ce sous-comité.

Nous sommes, messieurs, vos dévoués collègues.

JOS. BELAND, Président.

JULES HELBRONNER, Secrétaire.

"Le l'exploitation de l'aqueduc de l'île de la Pointe aux Peres ou des bénéfices de cette exploitation"

L'exploitation de l'aqueduc se divise en deux périodes: 1. De 1843 à 1867, époque pendant laquelle les comptes de l'aqueduc furent séparés des comptes civiques; 2. De 1867 à ce jour, époque pendant laquelle les comptes de l'aqueduc ont fait partie du budget général.

Les rapports annuels publiés par la corporation permettent d'établir les résultats obtenus pendant ces deux périodes :

1843 à 1867

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1868..... \$ 445,521

1868 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1889..... \$ 800,000

1889 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1890..... \$ 275,000

1890 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1891..... \$ 170,521

1891 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1892..... \$ 8,328,308

1892 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1893..... \$ 5,458,304

1893 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1894..... \$ 1,591,738

1894 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1895..... \$ 7,381,105

1895 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1896..... \$ 944,113

1896 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1897..... \$ 170,521

1897 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1898..... \$ 773,392

1898 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1899..... \$ 773,392

1899 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1900..... \$ 773,392

1900 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1901..... \$ 773,392

1901 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1902..... \$ 773,392

1902 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1903..... \$ 773,392

1903 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1904..... \$ 773,392

1904 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1905..... \$ 773,392

1905 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1906..... \$ 773,392

1906 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1907..... \$ 773,392

1907 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1908..... \$ 773,392

1908 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1909..... \$ 773,392

1909 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1910..... \$ 773,392

1910 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1911..... \$ 773,392

1911 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1912..... \$ 773,392

1912 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1913..... \$ 773,392

1913 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1914..... \$ 773,392

1914 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1915..... \$ 773,392

1915 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1916..... \$ 773,392

1916 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1917..... \$ 773,392

1917 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1918..... \$ 773,392

1918 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1919..... \$ 773,392

1919 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1920..... \$ 773,392

1920 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1921..... \$ 773,392

1921 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1922..... \$ 773,392

1922 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1923..... \$ 773,392

1923 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1924..... \$ 773,392

1924 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1925..... \$ 773,392

1925 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1926..... \$ 773,392

1926 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1927..... \$ 773,392

1927 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1928..... \$ 773,392

1928 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1929..... \$ 773,392

1929 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1930..... \$ 773,392

1930 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1931..... \$ 773,392

1931 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1932..... \$ 773,392

1932 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1933..... \$ 773,392

1933 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1934..... \$ 773,392

1934 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1935..... \$ 773,392

1935 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1936..... \$ 773,392

1936 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1937..... \$ 773,392

1937 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1938..... \$ 773,392

1938 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1939..... \$ 773,392

1939 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1940..... \$ 773,392

1940 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1941..... \$ 773,392

1941 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1942..... \$ 773,392

1942 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1943..... \$ 773,392

1943 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1944..... \$ 773,392

1944 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1945..... \$ 773,392

1945 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1946..... \$ 773,392

1946 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1947..... \$ 773,392

1947 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1948..... \$ 773,392

1948 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1949..... \$ 773,392

1949 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1950..... \$ 773,392

1950 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1951..... \$ 773,392

1951 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1952..... \$ 773,392

1952 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1953..... \$ 773,392

1953 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1954..... \$ 773,392

1954 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1955..... \$ 773,392

1955 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1956..... \$ 773,392

1956 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1957..... \$ 773,392

1957 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1958..... \$ 773,392

1958 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1959..... \$ 773,392

1959 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1960..... \$ 773,392

1960 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1961..... \$ 773,392

1961 à ce jour

Perte totale, suivant la feuille de balance du 31 janvier 1962..... \$ 773,392

1962 à ce jour

MARCHANDISES SECHES
VENDUES A L'ENCAN
PAR

**A leurs salles de vente, Nos 86 et 88,
rue St Pierre, Montréal.**

Jedi, le 25 Septembre

Un assortiment complet de marchandises
nouveaux d'automne et d'hiver.

COMPRIENANT

Lainages, effets d'habillements, Toile,
Perge, et de fabrique étrangères
Cilicane, articles de ménage
Laines, soieries et étoffes à robes, articles
de toilette, dentelles, sous-vestements
autres marchandises s'adaptant à
nos besoins actuels du commerce.

— AUSTRI —

(Au compte des manufacturiers)

40 paires de couvertures assorties.
8 caisses de corps et de robes
caisses de chales indiens
20 paires de servirs le long, avec bords
2 caisses d'habits de chambre pour
dames et mesieurs

— AUSTRI —

600 douzains de bretelles assorties
1 caisse de salin
20 caisses d'étoffe à robes, Cottes, le-
dentelle, etc.
200 vêtements en brail, bolton,
tapis, etc., etc.

— AUSTRI —

Plus de 500 lots de vêtements complets,
et une grande variété d'autres arti-
phalides.

218-jad

BENNING & BARSALOU,
Encanteurs.

Vente de Vêtements

D'ETOFFES DE LAINÉ ET DE LAINÉ FILÉ
PAR ENCAN
PAR
Benning & Barsalou, Encanteurs
JEUDI, LE 25 SEPTEMBRE

Pins de 500 lots de vêtements confectionnés, consistant en habillements pour hommes, jeunes gens et enfants, robes, pantalons, vestes, produits de la saison et la première qualité en tous points.

— AUSTRI —

Etoffes de laines et laines fines (par extra) des manufacturiers et des agents de vente, 625 pièces de belles étoffes de laine, 64 laines fines, serges, draps, articles d'articles d'étoffe, tricot, bonnets, gants, chapeaux, manteaux canadiens, étoffes, tissus pour pantalons et pardessus, d'être les formes et les nuances les plus nouvelles, etc., etc.

On attire particulièrement l'attention des acheteurs sur cet article.

BENNING & HANSLOP,
L'ÉDITEUR

CERTAIN

MEDECIN VETERINAIRE
HEURES DE BUREAU—8 hrs à 12 hrs
de 4 hrs à 6 hrs p. m.
Telephone Fédéral 687.
BUREAU ET INFIRMERIE
N° 679 RUE CRAIG
Résidence : 148 rue du Champ de Mars
257 Service la heure.

LE WORLD DE NEW-YORK
 "C'est incomparablement le
 meilleur qui soit aujourd'hui

La Presse de Philadelphie
 "Le volume et la richesse du ton donnent les *Pianos Dec-*

bles si on ne l'entend pas."



ZMAN
DROITS
DU CANADA

INDSAY,
son Entrepôt
TE-CATHERINE
t varie de ces célèbres Pianos

tion secondaire.
pris comme partie du paiement.

VOICI
— LA —
FAMEUSE



VALISE
— A —
TIROIR



— SUR —
ROULETTES

Canada des celebres valises
de Peau Crue, et Va

753 rue Notre-Dame

assortiment complet de valises et
soufflets de forge etc., etc